



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

PRODUIT

Nom du produit : Tampons de nettoyage abrasifs

Numéro du produit : C400-1166

Utilisation prévue : Tampon de nettoyage

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Fournisseur : Société Chance
210 North Allen Street
Centralia, Missouri États-Unis

Numéros de téléphone : (573) 682-8465
Urgence 24h/24 (INFOTRAC) : (800) 535-5053 (États-Unis et Canada)
(352) 323-3500 (*International*)

SECTION 2 IDENTIFICATION DES RISQUES

CLASSIFICATION

Santé	Environnement	Physique
Aucun risque classifiable	Aucun risque classifiable	Aucun risque classifiable

ÉTIQUETAGE

Symboles : Aucun

Mention d'avertissement : Aucun

Mentions de danger	Mise en garde
La poussière peut causer des irritations d'ordre mécanique	Non Applicable

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour plus d'informations

Effets potentiels sur l'environnement : Voir la section 12 pour plus d'informations

SECTION 3 COMPOSITION / INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS

MÉLANGES.

Nom	CAS#	Poids en pourcentage*	Commentaires
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	40 - 70	NIL

* 30 à 60 % de la composition des matériaux, y compris les charges inertes et non dangereuses retenues comme secret professionnel conformément au paragraphe 1910.1200(i)(1) Toute concentration indiquée sous forme de fourchette sert à protéger la confidentialité ou est due à la variation des lots. Il n'y a pas d'autres ingrédients présents qui, dans l'état actuel des connaissances du distributeur et dans les concentrations applicables, sont classés comme dangereux pour la santé et doivent donc être signalés dans cette section.

SECTION 4 MESURES DE PREMIERS SECOURS

DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SECOURS NÉCESSAIRES :

Conseils d'ordre général : En cas d'accident ou de malaise, consultez immédiatement un médecin (montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité si possible)

Nom du produit : Tampons de nettoyage abrasifs
Date de dernière modification : 19 novembre 2020
Page 2 sur 6



- Contact oculaire :** En cas de contact, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau. Retirez vos lentilles de contact, si vous en portez. Si l'irritation persiste, consultez un médecin
- Contact avec la peau :** En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste
- Inhalation :** En cas d'inhalation, déplacer la personne vers un endroit où elle pourra respirer de l'air frais. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène
- Ingestion :** En cas d'indigestion, Ne PAS provoquer le vomissement, sauf si le personnel médical le demande. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente
- Note aux médecins :** Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement

Voir les informations toxicologiques (section 11)

SECTION 5

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Inflammabilité :** Non inflammable selon les critères du WHMIS
- LES MOYENS D'EXTINCTION**
- Moyens d'extinction appropriés :** Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone
- Moyens d'extinction inadaptés :** Non disponible
- Produits de la combustion :** Peut comprendre, sans s'y limiter : oxydes de carbone, oxydes d'azote, cyanures
- DONNÉES SUR LES EXPLOSIONS :**
- Sensibilité à l'impact mécanique :** Non disponible
- Sensibilité aux décharges électrostatiques :** Non disponible
- Équipement de protection et précautions pour les pompiers :** Maintenez-vous au vent du feu. Porter un équipement complet de lutte contre l'incendie (tenue complète) et une protection respiratoire (SCBA)

SECTION 6

LES MESURES RELATIVES AUX REJETS ACCIDENTELS

- LES PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET LES PROCÉDURES D'URGENCE**
- Précautions personnelles :** Utilisez les protections personnelles recommandées à la section 8. Isoler la zone dangereuse et interdire l'accès au personnel non autorisé et non protégé
- PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES**
- Précautions environnementales :** Évitez les égouts, les fossés et les cours d'eau. Réduire au minimum l'utilisation de l'eau pour prévenir la contamination de l'environnement

LES MÉTHODES ET LE MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

- Méthodes de confinement :** Ramassez de gros morceaux, puis placez-les dans un récipient approprié. Ne pas jeter à l'égout ou laisser pénétrer dans les cours d'eau. Utilisez un équipement de protection individuelle (PPE) approprié
- Méthodes de nettoyage :** Ramasser le matériel et le placer dans un conteneur d'élimination
- Autres informations :** Non disponible

SECTION 7

LA MANIPULATION ET LE STOCKAGE

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

- Conseils pour une manipulation sécurisée :** Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer la poussière. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger ni boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer

LES CONDITIONS D'UN STOCKAGE SANS DANGER, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS ÉVENTUELLES

- Conditions de stockage :** Tenir hors de portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé et sec. Ne pas stocker à des températures supérieures à 49 °C / 120 °F



SECTION 8

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition professionnelle

INGREDIENT	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Oxyde d'aluminium	10 mg/m ³	Non disponible	Non disponible

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Contrôles techniques appropriés : Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir les expositions (niveaux de poussière, de fumée, de vapeur, etc. en suspension dans l'air) en dessous des valeurs limites d'exposition recommandées

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux/du visage : Porter un équipement de protection des yeux/du visage
Protection des mains : Porter des gants appropriés
Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié
Masque de protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
Considérations générales d'hygiène : Manipuler conformément aux pratiques établies en matière d'hygiène et de sécurité industrielles

SECTION 9

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/CHIMIQUES

APPARENCE

État physique : Solide
Aspect : Matériau fibreux
Couleur : Non disponible
Odeur : Inodore
Seuil d'odeur : Non disponible
pH: Non disponible
Viscosité : Non disponible
Point de congélation : Non disponible
Point d'ébullition : Non disponible
Point d'éclair : Non disponible
Taux d'évaporation : Non disponible
Inflammabilité supérieure/inférieure
Limite supérieure d'inflammabilité : Non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité : Non disponible
Pression de vapeur Non disponible
Densité de vapeur : Non disponible
Gravité spécifique : Non disponible
Solubilité dans l'eau : Non disponible
Coefficient de distribution eau/huile : Non disponible
Point d'auto-inflammation Non disponible
Pourcentage Volatile, % en poids : Non disponible
Teneur en COV, en % en poids : Non disponible

SECTION 10

STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions de réactivité : Chaleur. Matériaux incompatibles
Stabilité chimique : Le matériau est stable dans des conditions de stockage normales
Matériaux incompatibles: Acides forts
Produits de décomposition dangereux : Peut comprendre, sans s'y limiter : oxydes de carbone, oxydes d'azote, cyanures
Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales
 D'utilisation

**SECTION 11****INFORMATIONS RELATIVES À LA TOXICOLOGIE****DES INFORMATIONS SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES :**

- Inhalation :** La poussière peut provoquer une irritation des voies respiratoires
- Contact oculaire :** La poussière peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent comprendre une gêne ou une douleur, un clignement excessif et la production de larmes
- Contact avec la peau :** La poussière peut provoquer une irritation de la peau. Les symptômes peuvent comprendre une rougeur, un œdème, un assèchement, un dégraissage et une fissuration de la peau
- Ingestion :** Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des troubles gastriques, des nausées ou des vomissements

Informations sur les composants :

Ingrédients	LC ₅₀	LD ₅₀ (par voie orale)	Produit chimique répertorié comme cancérigène ou potentiellement cancérigène*.
Oxyde d'aluminium	Non disponible	> 5000 mg/kg, rat	Non listé.

* Voir la section 15 pour plus d'informations

LES EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE :

- Effets chroniques :** Non dangereux selon les critères du WHMIS
- Cancérogénicité :** Non dangereux selon les critères du WHMIS
- Mutagénicité :** Non dangereux selon les critères du WHMIS
- Effets sur la procréation :** Non dangereux selon les critères du WHMIS
- Tératogénicité :** Non dangereux selon les critères du WHMIS
- Embryotoxicité :** Non dangereux selon les critères du WHMIS
- Sensibilisation aux problèmes respiratoires :** Non dangereux selon les critères du SIMDUT
- Sensibilisation cutanée :** Non dangereux selon les critères du WHMIS
- Matières toxicologiquement synergiques :** Non disponible.

Effets chroniques : Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et provoquer une irritation

Signes et symptômes : Les symptômes peuvent comprendre une gêne ou une douleur, un clignement excessif et la production de larmes. Les symptômes peuvent comprendre une rougeur, un œdème, un assèchement, un dégraissage et une fissuration de la peau

Conditions médicales aggravées

Par exposition : En raison de leurs propriétés irritantes, les poussières peuvent aggraver des affections préexistantes de la peau, des yeux et des voies respiratoires

Organes cibles : Peau, yeux, tractus gastro-intestinal, système respiratoire

SECTION 12**INFORMATION RELATIVE A L'ECOLOGIE**

- Ecotoxicité :** Peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.
- Persistance et Dégradabilité :** Non disponible
- Bioaccumulation / Accumulation :** Non disponible
- Mobilité dans l'environnement:** Non disponible

SECTION 13**LES CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Instructions d'élimination : Ce matériel doit être éliminé conformément à toutes les réglementations locales, étatiques, provinciales et fédérales.

SECTION 14**TRANSPORT**

Nom du produit : Tampons de nettoyage abrasifs

Date de dernière modification : 19 novembre 2020

Page 5 sur 6



Informations réglementaires	Numéro de l'ONU	Nom d'expédition correct	Classe de risque pour le transport	Groupe d'emballage	Informations complémentaires
DOT	Non réglementé par le DOT				
TDG	Non réglementé par le TDG				
IMDG	Non réglementé par IMDG				
IATA	Non réglementé par IATA				

SECTION 15

ARTICLE 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES :

Canada : Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés et la fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés

RÉGLEMENTATIONS INTERNATIONALES

Ingrédient	Canada DSL/NDSL
Oxyde d'aluminium	DSL

Classification(s) SIMDUT : Non contrôlé

CLASSIFICATIONS DES PRODUITS CANCÉRIGÈNES PAR L'AGENCE SOURCE :

ACGIH (G)

Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

A1 - Cancérigène pour l'homme, confirmé.

A2 - Cancérogène pour l'homme, suspecté.

A3 - Cancérogène pour les animaux.

A4 - Non classifiable comme cancérogène pour l'homme.

A5 - Non suspecté d'être cancérogène pour l'homme.

CIRC (I) Centre international de recherche sur le cancer.

1 - L'agent (mélange) est cancérogène pour l'homme.

2A - L'agent (mélange) est probablement cancérogène pour l'homme ; il existe des preuves limitées de cancérogénicité chez l'homme et des preuves suffisantes de cancérogénicité chez les animaux de laboratoire.

2B - L'agent (mélange) est probablement cancérogène pour l'homme ; il existe des preuves limitées de cancérogénicité chez l'homme en l'absence de preuves suffisantes de cancérogénicité chez l'animal de laboratoire.

3 - L'agent (mélange, circonstance d'exposition) n'est pas classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

4 - L'agent (mélange, circonstance d'exposition) n'est probablement pas cancérogène pour l'homme.

NTP (N)

Programme national de toxicologie.

1 - Connu pour être cancérogène.

2 - On peut raisonnablement s'attendre à ce qu'il soit cancérogène.

SECTION 16

AUTRES INFORMATIONS

SYSTÈME D'IDENTIFICATION DES MATIÈRES DANGEREUSES (HMIS)

Santé - 1

Inflammabilité - 0

Danger physique - 0

EPI - B

ASSOCIATION NATIONALE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES (NFPA)

Santé - 1

Incendie - 0

Réactivité - 0



Mise en garde : Les notations HMIS® et NFPA sont basées sur une échelle de 0 à 4, 0 représentant les dangers ou risques minimaux, et 4 représentant des dangers ou des risques importants.

Définition des abréviations :

ATE = Estimation de la toxicité aiguë
BCF = Facteur de bioconcentration
GHS = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
LogPow = logarithme du coefficient de partage octanol/eau
MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, telle que modifiée par le protocole de 1978. ("Marpol" = pollution marine)
UN = Organisation des Nations unies
TDG = Transport de marchandises dangereuses
LIS/NDSL = Liste intérieure des substances canadiennes/Liste extérieure des substances

CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONTIENT LES RÉVISIONS SUIVANTES :

Date de dernière modification	Description	Sections concernées
12/21/2016	Création de la FDS de GHS	1-16
11/19/2020	Mise à jour	1-16

La présente FDS fournit une représentation de bonne foi des informations considérées comme exactes à la date de la dernière modification. Le présent document ne constitue pas une garantie expresse ou implicite du produit. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de HUBBELL Inc, tous les risques associés à l'utilisation du produit sont assumés par l'utilisateur.
